



Union Départementale CGT  
1, place de la Libération  
93016 Bobigny cedex

☎ 01 48 96 36 37  
✉ contact@cgt93.fr  
☎ 01 48 30 98 69

Communiqué de presse

# **Victoire ! Le Secrétaire Général de l'UD CGT 93 obtient la relaxe !**

Le 31 octobre 2019, dans le cadre d'un déplacement gouvernemental en Seine-Saint-Denis, un rassemblement militant a été durement réprimé par les forces de l'ordre, et le Secrétaire Général de l'UD CGT 93 a été interpellé et placé en garde à vue.

Hervé Ossant se voyait poursuivi à la fin de cette privation de liberté de plus de 7 heures, pour des faits de « violence » sur policier et convoqué au TGI de Bobigny le 8 février 2021.

Cette audience du 8 février la CGT 93 en a fait un temps fort revendicatif pour la défense de nos libertés fondamentales et contre les dérives liberticides d'un Etat qui tend à se donner tous les droits !

Des militants syndicaux, qui n'ont fait qu'exercer leur droit et liberté démocratique de manière totalement pacifique, n'ont pas à être malmenés, et trainés devant les tribunaux !

**La Juge qui avait mis sa décision en délibéré vient de rendre son verdict :  
Hervé Ossant est relaxé !**

**L'accusation de violences envers un policier, qui était totalement démontée par les images de la scène filmées par un témoin, et qui ont été versées au dossier après l'accusation policière, a donc été écartée et aucune charge n'a été retenue !**

C'est une victoire de la vérité, contre le mensonge éhonté de personnes dépositaires de l'autorité publique. C'est aussi la victoire de nos libertés, dont les libertés syndicales, contre la volonté de ce pouvoir de museler la contestation sociale.

Cette décision rappelle l'utilité fondamentale de la liberté de filmer, d'informer, alors qu'une sombre loi dite de « sécurité globale » souhaite l'entraver.

Fort de ce succès la CGT 93 appelle ainsi à participer massivement aux prochaines mobilisations contre la loi dite de « sécurité globale ».

Quant aux policiers qui ont menti nous réfléchissons aux suites à donner.

Bobigny le, 22 février 2021.

Contact presse : Hervé Ossant 06 40 11 96 59